

43

BIBLIOTHÈQUE
NOV 24 1967
BONNE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

LA REVUE DES JARDINS NOVEMBRE '67



Allan
MON

M. Émile Girardin, président de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, remet le témoignage d'appréciation à Son Excellence l'Ambassadeur M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 67.

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE DESJARDINS *

YVES ROBY

En procédant de cette façon, il espère satisfaire les besoins les plus pressants. C'est d'ailleurs le premier pas à accomplir pour bien faire comprendre au peuple les avantages de ce genre d'association.

Elle sera, note Desjardins, le foyer où s'élaboreront les projets d'organisation (...) elle fera éclore presque spontanément comme en Europe des initiatives de toutes sortes, elle enseignera le *self-help*.¹

Enfin, la Caisse populaire fournira le capital nécessaire — le nerf de la guerre — à l'organisation et à la réussite d'autres œuvres.

Faudra-t-il des fonds pour telle ou telle entreprise, la Caisse sera là pour les fournir dans les conditions de sécurité d'autant plus rassurantes que tout le monde se connaîtra davantage (...).²

Ce projet d'envergure, axé sur les Caisses populaires et qui vise à revaloriser la vie des classes laborieuses, Desjardins le conçoit en fonction d'un but plus élevé, celui d'assurer l'émancipation économique des Canadiens français.

Nous avons signalé, au cours du chapitre précédent, combien peu personnelle fut la pensée politique du fondateur des Caisses populaires durant les années 1870 à 1897. Membre actif du parti conservateur. Desjardins, à la suite de son frère, se fit l'ardent défenseur de l'union canadienne. Toutefois, son idéal politique devait subir fortement, durant les dernières années de sa vie, l'influence de l'idéologie nationaliste.

Desjardins constate en premier lieu que le peuple canadien-français n'a pas de capitaux ; en effet, des Juifs et des Anglais contrôlent l'épargne des Québécois.

* ROBY, Yves, *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires, 1854-1920*, Chez Fides et au Service de la papeterie de La Fédération : \$2.

1. Alphonse Desjardins, Mémoire à l'honorable Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture du Canada sur la corporation agricole au Canada : 10-11, 0.21 : 2.4-43.

2. Alphonse Desjardins, MOAPQ : 203.

Voilà pourquoi, désireux de canaliser l'épargne canadienne-française au profit de ses compatriotes, Desjardins s'opposera à la fois aux Juifs et aux Anglais qui utilisent cette épargne à l'encontre des intérêts du Canada français. Les Caisses populaires arriveront, pense-t-il, à « nous rendre maîtres chez nous et nous libérer des Juifs usuriers ».³

Antisémitisme, Desjardins ne se compromet toutefois pas aux yeux du public. Dans aucun des articles qu'il a signés, dans aucune des conférences qu'il a prononcées, nous ne retrouvons la trace de ce sentiment.⁴ Toutefois, l'abbé Philibert Grondin,⁵ son collaborateur immédiat, se montre beaucoup moins discret que son maître sur ce chapitre. Nous savons par ailleurs que chaque article signé par l'abbé Grondin a reçu, avant sa publication, l'approbation du pionnier lévisien. Cela nous incite à croire que ce dernier partage les idées émises par son propagandiste.

Ces textes ne surprenaient en rien le lecteur contemporain. En effet, à l'époque, une vague d'antisémitisme déferlait sur le pays et s'infiltrait dans nos journaux et jusque dans nos maisons d'éducation. S'abreuvant aux sources de la culture européenne, nos pères y puisaient les idéologies, les passions et les problèmes, sans toujours se demander si

ces derniers correspondaient aux réalités canadiennes.

Son attitude vis-à-vis les Canadiens anglais est beaucoup plus subtile, beaucoup plus complexe. Car, rappelons-le, Desjardins occupe une position délicate. À l'emploi du gouvernement fédéral et promu à ce poste par le parti conservateur, il ne pouvait officiellement se déclarer anti-anglais et ainsi s'opposer au pan-canadianisme de ses confrères, dont il avait d'ailleurs été l'ardent défenseur dans l'Union canadienne. Dans ces conditions, il nous faut donc distinguer entre la pensée officielle du pionnier lévisien, édictée dans ses conférences, et sa pensée intime, que nous dévoile sa correspondance privée.

3. Alphonse Desjardins. Note trouvée aux AFCF, sans autre indication.

4. Outre la note déjà citée, nous avons recueilli une seule autre lettre, celle de Desjardins à J.-P. Boulay, curé de Saint-Théophile-du-Lac, président de la Caisse populaire de la paroisse, sans date. 0.21 : 2.1-13.7.

« Qu'on le sache bien, dit-il, la coopération ne consiste pas seulement dans l'association, les Juifs en font autant et s'associent eux aussi, mais pour s'enrichir aux dépens de leurs victimes, du public. »

5. Dont les noms de plume sont les suivants : J.-P. Lefranc, A. Lépouvante, D. Jardins, Paul Bréval et Louis Arneau.

SOMMAIRE

Le mouvement Desjardins - XII	179	<i>Opinion des autres:</i>	
CYRILLE VAILLANCOURT		Notre plus brillante réussite collective	188
Un congrès impressionnant - II	180	CLAUDE RYAN	
ÉDOUARD-A. TARDIEU		Réflexions sur un congrès	190
En marge du congrès	184	GILBERT CHARRON	
ÉDOUARD-A. TARDIEU		Le développement - nouveau nom de la paix	192
Pourquoi les congrès ?	185	S. S. PAUL VI	
IRÉNÉE BONNIER		Croissance des <i>Credit Unions</i> aux États-Unis	195
Le congrès de La Confédération internationale du Crédit populaire	186		
ÉDOUARD-A. TARDIEU			

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

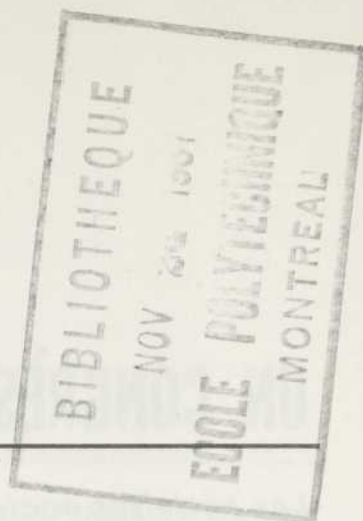
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS (QUÉBEC)

Vol. 33 - N° 11 Lévis, novembre 1967

LA REVUE DESJARDINS, organe officiel de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, et tirée ce mois-ci à 17,000 exemplaires, est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal (1965), Ltée, à Québec. ● Le prix de l'abonnement, pour un an, est \$2.50. ● Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



LE MOUVEMENT DESJARDINS - XII



La Sauvegarde

Il y aura 67 ans, le 6 décembre prochain, que la première Caisse populaire a été fondée par monsieur Alphonse Desjardins. Au cours de ces années, les temps ont évolué, mais monsieur Desjardins prévoyait cette évolution, et ses successeurs ont voulu poursuivre son œuvre en vue de répondre aux besoins économiques et sociaux de notre collectivité. À cette fin, les Caisses populaires ont mis sur pied ou acquis 7 autres organismes.

Après la fondation de La Société d'assurance des Caisses populaires et de L'Assurance-Vie Desjardins, nous avons voulu aller plus avant encore dans ce domaine de l'assurance, et le mouvement Desjardins a acquis La Sauvegarde. L'acquisition de cette compagnie a d'abord été inspirée par la sympathie de son fondateur, monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, qui fut un grand ami de monsieur Desjardins.

Fondée en 1901, presque en même temps que la première Caisse populaire, La Sauvegarde comptait parmi ses fondateurs : monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, premier président, messieurs Philorum Bonhomme, Henri Bourassa, Omer Héroux, Olivar Asselin, le sénateur N.-A. Belcourt.

En 1962, le mouvement Desjardins se portait acquéreur de la majorité des actions de La Sauvegarde. Monsieur Narcisse Ducharme, le fils du fondateur, qui à ce moment-là en était le président, voulait que cette compagnie demeure entre les mains des Canadiens français et serve toujours au bien-être des nôtres, et, pour ce faire, il avait pensé la mutualiser. Un neveu de monsieur Ducharme nous téléphona, un jour, demandant si les Caisses populaires seraient disposées à assurer la survivance de cette société et, ainsi, la garder à jamais aux nôtres. Après avoir étudié ce projet pendant des semaines et avoir discuté le coût d'une telle acquisition, le mouvement Desjardins a décidé d'acheter La Sauvegarde, tout en assurant en même temps la protection des petits-enfants de son fondateur. Son fils, monsieur Narcisse Ducharme, alors président de cette société, a pu voir avant de mourir la réalisation de son rêve.

La Sauvegarde vient donc, par ses actifs et son prestige, enrichir le secteur de L'Assurance-Vie Desjardins : faisant affaire dans tout le Canada, elle offre des contrats variés d'assurance sur la vie des individus et de leur famille, ainsi que des contrats d'assurance-vie collective. De cette façon, le mouvement Desjardins étend son activité à tout le pays.

La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins complètent le champ d'activité que le mouvement Desjardins a mis en action et opère en vue du développement économique des nôtres.

Loin de se concurrencer, La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins complètent leurs activités : le genre d'assurance que L'Assurance-Vie Desjardins n'avait pas, La Sauvegarde l'offre, et toutes deux continuent d'opérer dans la même direction pour aider et protéger toutes les classes de la société. ◀

ÉDITORIAL

A handwritten signature in cursive script, reading "L. Vaillancourt".

UN CONGRÈS IMPRESSIONNANT *

ÉDOUARD-A. TARDIEU

Les activités sociales

« (...) le divertissement est aussi nécessaire que le travail », disait dans un de ses discours le cardinal Pacelli qui devait devenir le pape Pie XII.

Les organisateurs du 10^e congrès des Caisses populaires Desjardins l'ont parfaitement compris. Et les soirées sociales organisées pour les congressistes ne firent que donner plus d'entrain pour les séances d'étude.

Le 5 à 7

La réception du jeudi soir a été la meilleure prise de contact imaginable pour les milliers de délégués venus des quatre coins de la province, du pays et même de l'étranger.

Ces heures de joie où l'on dégusta ensemble des liqueurs, des bouchées et des hors-d'œuvre exquis permirent d'inaugurer ce spectaculaire congrès de plus de 3,500 délégués dans une ambiance d'optimisme.

Soirées sociales

Jeudi soir, entraînés par deux orchestres, les congressistes oublièrent momentanément les discussions formelles pour se détendre ; et cette soirée, dans le grand salon du Reine-Élizabeth, permit à plusieurs d'échanger des idées avec de nouveaux amis. On dit souvent que les solutions s'élaborent dans la détente d'une soirée sociale. Il est probable que les délégués du 10^e congrès n'ont pas échappé à cette règle. À en juger par l'atmosphère de cette soirée, on peut affirmer que les Caisses populaires ont le vent dans les voiles.

Le vendredi, à 17 heures, les Caisses populaires devaient au cours d'une démonstration au kiosque international Bandshell « E », à l'île Sainte-Hélène, rendre un témoignage d'admiration et d'estime aux responsables de l'Expo 67 : Son Ex-

cellence le commissaire général, Pierre Dupuy, et Son Honneur le maire Jean Drapeau.

Malheureusement, seul le commissaire général put assister à cette manifestation.

Le président du congrès et le président de La Fédération de Québec

augmentées afin de mieux servir l'Expo, ses employés et ses visiteurs. Cette augmentation dans les heures d'ouverture n'a pas été de nature à diminuer le déficit prévu, mais accepté d'avance puisque nous avons envisagé une participation à une manifestation mondiale.



La délégation ontarienne au congrès des Caisses populaires Desjardins en compagnie de monsieur Rosario Tremblay, officier des relations publiques à La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins offrirent à monsieur Dupuy, en témoignage d'appréciation, un diplôme d'honneur, un sac de voyage en phoque et une sculpture de fabrication esquimaude, avec l'empreinte Expo 67.

Du discours de monsieur Émile Girardin, en cette circonstance, nous extrayons les passages suivants :

Excellence, vous nous avez inspirés, ce qui nous a valu notre part sur la Terre des Hommes. Notre Caisse populaire Desjardins de l'Expo '67, spécialement fondée après bien des pourparlers et quelques difficultés, remporte le plus complet succès, grâce à l'esprit qui anime ses dirigeants et ses employés. Nous avons promis un nombre normal d'heures d'ouverture, partout nous les avons

Les gérants et les administrateurs de nos Caisses ont voulu le succès de l'Expo : déjà dans la prévente nous avons dirigé l'attention des 2,000,000 de membres de nos Caisses vers l'Expo. Ces membres ont acheté pour plus de quatre millions de dollars de passeports de toutes les catégories. Vous avez d'excellents vendeurs, mais il faut dire que le climat était favorable.

Dans le témoignage que nous désirons vous apporter, permettez-nous d'ajouter des félicitations à tous vos collaborateurs immédiats avec qui l'exécutif et le conseil d'administration ont formé la magnifique équipe de l'Expo '67.

Le banquet

À la grande salle de fêtes du Reine-Élizabeth et dans les autres salles

* Voir la première tranche de cet article dans le numéro d'octobre.

voisines, c'est pléthore de tables et de convives. Sur l'estrade du fond de la salle principale, c'est la grande table des invités d'honneur. Le premier ministre intérimaire de la province, l'honorable monsieur Paul Dozois préside. L'entourent : Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger, représentant Son Éminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal, monsieur le notaire Maurice Lande, représentant du maire de Montréal, M^e Jean Drapeau, le président du congrès, le président du comité local du congrès, les délégués étrangers, les officiels de La Fédération des Caisses populaires Desjardins et des Unions régionales et des autres institutions du mouvement Desjardins.

En avant, à une autre table, les épouses des officiels et des invités d'honneur. Était absente l'épouse du ministre Dozois, retenue au foyer par la maladie. Un bouquet et des vœux lui sont adressés.

sionnant congrès. Bonheur aussi de pouvoir être de ces agapes si fraternelles et si grandioses !

Mais silence ! Monsieur Girardin présente un premier conférencier. C'est monsieur Jacques Basyn, avocat réputé, ancien ministre, professeur de droit des assurances à l'université de Louvain, président de La Confédération internationale du Crédit populaire. Le délégué belge redit son étonnement devant les chiffres prodigieux étalés. Il parle de la grandeur, de la puissance des Caisses populaires Desjardins.

Mais, ajoute-t-il, une telle puissance entraîne de lourdes responsabilités. *Quand on dispose de capitaux aussi importants, de moyens d'actions aussi considérables, il faut en faire usage en vue du bien commun*, insiste-t-il.

L'honorable Cyrille Vaillancourt remercie monsieur Basyn, et monsieur Girardin présente le second

maire et des plus élogieux pour le mouvement Desjardins.

Nous l'avons publié *in extenso* dans le numéro d'octobre, de *La Revue Desjardins*.

Quant aux idées émises par monsieur Basyn, nous y reviendrons un peu plus loin.

La messe à la cathédrale

Malgré les fatigues de trois journées bien chargées, les délégués au congrès remplissaient littéralement la cathédrale Marie, Reine du Monde, à cette heure matinale d'un froid dimanche d'automne : 8 heures.

Son Excellence Monseigneur André Chamicella offre la sainte messe et prononce le sermon de circonstance.

L'auxiliaire de Son Éminence le cardinal Léger félicite d'abord les congressistes de cette manifestation de leur foi communautaire. Puis, s'inspirant de l'évangile du jour où un roi demande des règlements de compte, il dégage les leçons que peuvent en tirer ceux qui gèrent les biens de ce monde.

Sois patient et je te rembourserai tout supplie le serviteur.

Il ne demande pas qu'on lui remette sa dette, mais qu'on soit patient, qu'on comprenne ses difficultés, qu'on lui pardonne sa lenteur à acquitter sa dette, qu'il soit traité humainement.

Car il faut faire en sorte que les affaires ne soient pas les affaires pour les chrétiens, explique M^{gr} Chamicella, que les affaires ne soient pas sans âme, qu'elles soient au service de l'homme et de notre milieu.

Donc, pas de solutions trop réelles, trop faciles, mais des solutions humaines dans le domaine économique, c'est là le sens chrétien qu'on attend de vous, déclare l'évêque.

Et Monseigneur cite à l'appui ce passage du schéma XIII du concile : *Dans la vie économique et sociale, il faut honorer et promouvoir la digni-*



La délégation acadienne au congrès des Caisses populaires Desjardins.

Et dans les vastes salles de fêtes de l'hôtel Reine-Élisabeth, c'est la multitude des 3,100 convives qui parlent, rient, mangent et boivent avec une joie bien légitime, après les réunions laborieuses de cet impres-

conférencier, l'honorable Paul Dozois, premier ministre par intérim du Québec.

Un discours riche en considérations sur les Caisses populaires que celui du premier ministre intéri-

té de la personne humaine, sa vocation intégrale et le bien de cette société.¹

L'Église, ce n'est pas le pape, c'est vous, ajoute-t-il. Les Caisses populaires doivent servir l'Église dans un contexte local et démocratique. Vous l'avez fait; continuez.

Conclusion et remerciements

Au président de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins l'honneur de clore les débats.

Un congrès, explique monsieur Émile Girardin, c'est plutôt pour susciter des prises de conscience face aux problèmes.

Il ajoute : *Nous avons inventorié nos forces ; nous savons quels services les Caisses ont rendus. Il est indéniable que les Caisses désirent faire plus et elles feront plus.*

Sommes-nous satisfaits de servir deux millions de membres, soit la moitié de la population adulte de la province ? Déjà n'espérons-nous pas

1. Église dans le monde de ce temps, schéma XIII du concile, Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, Fides, p. 76.

Une vue du banquet de clôture du congrès.



atteindre le troisième million ? Pourquoi pas ?

Et c'est la série de remerciements à tous ceux qui ont rendu possible ces importantes assises : gouvernement, comités du congrès, les dirigeants de la Fédération, délégations d'outremer, délégations acadienne, ontarienne, etc.

Monsieur Marcel Hogue continue la série des remerciements et craint d'oublier des noms : Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, la Coopérative fédérée, la presse, l'agence Telbec, etc. Il témoigne sa satisfaction, comme président du congrès, pour la participation continue, intelligente et active des délégués et présente ses adieux à tous.

Du choc des idées . . .

Le miracle Desjardins

C'est inévitable qu'à l'occasion de rencontre de personnes si nombreuses et venant de partout, des idées les plus diverses, disons même quelque peu divergentes, soient émises. C'est même normal et encourageant, car c'est signe de vie. C'est aussi très

enrichissant, car, proclame le dicton, du choc des idées jaillit la lumière.

Les délégués d'outre mer n'ont pas tari d'éloges et d'étonnements devant les chiffres prodigieux exposés au cours des séances.

Prodige, merveille, les faits sont là pour démontrer ce que peuvent la foi d'un homme, la patience, la volonté de libération d'un peuple.

L'usure, cette ennemie que voulait vaincre le fondateur des Caisses populaires est presque terrassée au Québec, et les petites gens possèdent leurs propres banques qui leur fournissent l'argent dont ils ont besoin à des intérêts raisonnables. C'est le *self-help* et le *self-service* totalement réalisés dans ce domaine.

Quand souffle l'Esprit

Seul l'esprit s'il souffle sur la glaise peut créer l'homme, c'est par cette phrase que Antoine de Saint-Exupéry achève sa Terre des Hommes.

Seul le souffle de l'Esprit peut faire jaillir du cerveau humain des idées créatrices, constructives, des idées salvatrices, des idées géniales comme les satellites artificiels, les cabines spatiales à la conquête d'autre monde, l'Expo '67, les Caisses populaires Desjardins.

Le commandeur Desjardins avait la foi dont a parlé Monseigneur Chamicella, foi en l'Esprit, foi en son peuple, foi dans les pauvres gens, honnêtes travailleurs, foi dans la force de la vertu de prudence qui stimule à l'épargne.

C'est pourquoi son rêve est dépassé, a-t-on dit.

Pas tellement, cependant, car prédisait déjà cet esprit prophétique *Les Caisses populaires arriveront à nous rendre maîtres chez nous et à nous libérer . . .*²

Or, si l'on peut affirmer qu'on a presque écrasé l'usure, il reste encore

2. Cité par Yves Roby, dans : *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires*, Fides, p. 43.

d'autres plaies économiques dont il importe de délivrer le peuple.

Les Caisses populaires ont certainement un rôle de premier plan à jouer dans notre évolution économique. Un rôle qui doit correspondre à l'ampleur qu'a pris le mouvement. C'est le président de La Confédération des banques populaires, monsieur Jacques Basyn, qui disait au banquet de clôture :

Quand on a atteint une puissance si grande et si respectable on a de lourdes responsabilités.

Votre idéal moral et social vous fait honneur, convient le délégué belge. Mais aussi, pense-t-il, il est du devoir des Caisses populaires d'orienter ses capitaux vers le crédit à la production, en vue de l'ascension des masses, de l'élimination du chômage. Si nous ne savons pas exploiter nos richesses, d'autres le feront pour nous, continue-t-il. Et il ajoute : *Il faut qu'il y ait des entreprises autres que celles qui ont l'aspect des mastodontes. L'Église ne fait-elle pas une cure de rajeunissement. Ainsi, il faut que nous nous adaptions au monde. Les Caisses Desjardins ont un ressort trop vaste pour ne pas permettre un tel rajeunissement.*

C'est cette adaptation au temps présent, ce rajeunissement que de partout l'on réclame. Et c'est dans ce sens que toutes les idées ont été développées au cours du congrès.

Monsieur Girardin a parlé de la découverte de *sentiers inexplorés*. Monsieur Dugas a proposé la création d'une Caisse qui serait un service financier de la Fédération provinciale.

La synthèse des discussions des commissions présentée par monsieur Bonnier laisse voir que la majorité des congressistes était en faveur de la présence des Caisses populaires au niveau des entreprises, en commençant par les coopératives.

Dans les vœux présentés par monsieur Gagnon on sollicite des démarches en vue des amendements à la



Une séance de commission du 10^e congrès des Caisses populaires Desjardins au Reine-Élizabeth.

loi des Caisses d'épargne et de crédit, lesquels permettraient d'élargir le champ d'action du mouvement des Caisses populaires.

Mais comme il fallait s'y attendre, cet extraordinaire congrès a provoqué des échos retentissants.

Dans un des numéros du journal du congrès, nous avons reproduit l'important éditorial du directeur du *Devoir*. Monsieur Claude Ryan, qui a parlé de la *phénoménale expansion* des Caisses populaires, pense que *le temps est venu pour elle, d'élargir considérablement leurs horizons*. Il suggère : *une action plus concertée entre les Caisses et les coopératives d'habitation, la création de nouveaux services encore plus dynamique dans le but d'enrayer totalement les prêts usuraires et une certaine intervention dans le secteur de la consommation.*

D'autre part, monsieur Clément Brown écrit dans *Montréal-Matin* du 11 octobre :

À Montréal, les Caisses populaires s'interrogent sur leur avenir et songent, dit-on, à fonder une caisse de placements, à se lancer dans « les grandes affaires ». Le projet a certes un aspect alléchant, à la condition que les Caisses ne se muent pas en banques et n'en oublient pas leur première fonction : celle d'éduquer et d'encourager les petites gens à l'épargne.

En inaugurant la troisième journée du congrès, le directeur général de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt a voulu insister particulièrement sur ces points : *rester en contact avec les petits, ne pas les abandonner pour les grosses institutions, les grosses affaires, conserver l'esprit du fondateur qui doit toujours animer notre mouvement.*

C'est tout un brassage d'idées qui s'opère et qui finira à la longue par produire d'heureux résultats.

Bien entendu, si Desjardins vivait encore, il serait à l'avant-garde de la bataille pour les nouvelles conquêtes. Ses disciplines, qui sont bien dignes du maître, ne reculeront certainement pas devant la belle croisade à entreprendre : *évolution économique, développement*. Tout cela c'est pareil et, a proclamé Sa Sainteté Paul VI, c'est le *nouveau nom de la paix*.

Mais revenons à la phrase de monsieur Jacques Basyn : *Si vous ne le faites pas, d'autres le feront à votre place*.

Ces autres peuvent être ce que l'on craint le plus dans le monde occidental, dans le monde chrétien, les doctrinaires du communisme matérialiste et athée. Or, on le sait, le meilleur obstacle à apposer au communisme, c'est le système coopératif. Dans le domaine de l'épargne et du crédit, l'expérience s'est révélée plus que concluante au Québec. Il s'agirait d'essayer maintenant dans le domaine de la production, de la consommation et des communications. Du même coup on éliminerait ces troubles sociaux dont nous souffrons terriblement, chacun devenant propriétaire et usager de l'entreprise.

N'a-t-on pas la force économique qu'il faut pour tenter cette nouvelle expérience ? Il s'agit de commencer par un profond travail d'éducation. C'est *fondamental* en coopération, comme le soulignait si bien monsieur Paul-Émile Charron.

Que cet Esprit qu'a invoqué le président du congrès au seuil des débats instruisse et guide tous les *coopérateurs* pour que, *ensemble*, dans une communion de pensée et d'action, ils érigent ces institutions, qui, à l'instar des Caisses populaires Desjardins, assureront aux peuples du Québec, du Canada, de toute notre planète — et pourquoi pas avec ce vent d'œcuménisme —, qui assureront à tous la délivrance, le salut et la paix. ◀

EN MARGE DU CONGRÈS

Amour, délices et ... or

Au cours du dixième congrès des Caisses populaires Desjardins, sous la présidence de monsieur Émile Girardin, une conférence de presse fut organisée pour présenter les conclusions d'une enquête sur la situation financière des futurs foyers.

Cette enquête menée par la Fédération, en collaboration avec les divers Services de Préparation au Mariage (S. P. M.), rapporte la situation de 6,500 jeunes inscrits aux cours de préparation au mariage.

Elle révèle que les jeunes arrivent au seuil de la vie en commun avec une situation financière saine. En effet, 75% d'entre eux pourront supporter leurs frais de leur nouvel état et pourront meubler leur foyer sans recourir à un emprunt. 25% des fiancés se trouvent cependant en difficultés financières à la veille de leurs noces. Ce dernier groupe ne pourra pas boucler son budget car ni le garçon ni la fille n'ont réussi à épargner.

Les Caisses populaires et les différents S. P. M. veulent consacrer encore plus d'énergie afin de faire comprendre aux jeunes et particulièrement à notre groupe de 25% que l'épargne est essentielle s'ils veulent envisager la fondation d'un foyer en toute sécurité financière.

On a appris encore à cette conférence de presse :

1. que des dépôts dans nos Caisses scolaires ont atteint onze millions de dollars ;

2. que le nombre d'inscrits dans ces Caisses s'élève à 450,000 écoliers ;

3. qu'une moyenne de 55% des jeunes fiancés suivent les cours de préparation au mariage dans la province de Québec ;

4. que cette moyenne est de 50% pour la ville de Montréal.

Mademoiselle Marie-Paule Lemieux, publiciste du S. P. M., et monsieur Jean-Guy Saint-Martin, du Service de l'éducation de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, interviewés par les

représentants de la radio et de la T.V. (canal 2 et canal 10) ont fourni des renseignements fort intéressants sur la besogne accomplie avec les futurs ménages. Ont participé à cette conférence d'autres dirigeants du S. P. M. : messieurs Victor Ouellet, président, Hubert Bélisle, trésorier, le Révérend Père Paul Bazinet, o.m.i., aumônier, Michel Gagnon et Noël Ducharme.

Les conclusions de l'étude sur la situation financière des jeunes sont offertes dans un volume de 80 pages à couverture bleue, avec une maquette de monsieur Bernard Ouellet, sous le titre très suggestif de : *Amour, délices et ... or*.

Cet ouvrage pourra aider les administrateurs des Caisses populaires à mieux comprendre les problèmes des candidats au mariage.

On peut le demander au Service d'éducation de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, avenue des Commandeurs, Lévis.

Les institutions financières du Québec

Une coquette brochure, sous couverture bleue, présentant en illustration quelques édifices du mouvement Desjardins à Lévis (maquette de Bernard Ouellet) est sortie la veille du congrès des ateliers Charrier & Dugal (1965), Ltée.

Cet ouvrage de 60 pages est le mémoire officiel présenté par notre Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, le 27 janvier de cette année, à la Commission Parizeau sur les institutions financières du Québec. Il a été préparé par le Service de la recherche que dirige monsieur André Morin, économiste.

Ceux qui n'ont pas encore cette étude peuvent se la procurer en s'adressant à La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, avenue des Commandeurs, Lévis. ◀

POURQUOI LES CONGRÈS ?

IRÉNÉE BONNIER

À la fin de la tenue du dernier congrès des Caisses populaires Desjardins, monsieur Émile Girardin, président de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, a souligné que le but des congrès était de permettre un dialogue de bas en haut entre les dirigeants des Caisses populaires locales et les dirigeants des Unions et de la Fédération. Certains peuvent se demander si la somme de temps dépensée pour ces congrès ainsi que la somme d'argent qui, évidemment, est nécessaire à la tenue de ces assemblées, motivent ce processus de communication. N'aurions-nous pas d'autres moyens d'informer les dirigeants locaux et les membres des orientations possibles dans les Caisses populaires ?

Évidemment, il y a d'autres moyens moins dispendieux en temps et en argent. Mais, comme le soulignait monsieur Girardin, ces autres moyens ne nous donneront jamais la possibilité d'établir un dialogue entre les dirigeants locaux et ceux des Unions régionales et de la Fédération. Si nous voulons que le mouvement des Caisses populaires soit vraiment un mouvement, une force sociale au service de l'humain, il faut ne pas perdre de vue l'importance de ces rencontres entre les dirigeants

locaux de toutes les parties de la province et les dirigeants des Unions régionales et de la Fédération. Ce que monsieur Basyn, président de La Confédération internationale du Crédit populaire, a remarqué chez nous, c'est ce courant humain et ces objectifs sociaux qui conditionnent toute notre action. Ce courant humain, il était présent lors du dernier congrès. Et comme le disait si bien monsieur Girardin, le but du congrès est de consulter les membres, les dirigeants locaux, non pas pour leur dire où nous allons, mais pour savoir d'eux ce qu'ils pensent de l'état actuel du mouvement des Caisses populaires et dans quelle direction ils croient que les Caisses populaires devraient, dans l'avenir, diriger leurs préoccupations et leurs actions. Évidemment, ceci suppose qu'une foule de personnes donnent de leur temps d'une façon tout à fait bénévole afin que se réalisent les différents congrès, tant le congrès provincial que les congrès régionaux ; mais c'est justement ce don qui procure au mouvement des Caisses populaires son esprit véritable et qui en fait un réel mouvement dynamique et humain. Il faudrait, il me semble, garder à l'esprit ces considérations lorsqu'on évalue la valeur des congrès comme moyen de communication et d'expression. <

Au banquet de clôture, les tables des invités d'honneur. Monsieur Marcel Hogue, président du congrès, s'adresse aux convives.



LE CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DU CRÉDIT POPULAIRE

ÉDOUARD-A. TARDIEU

Après le spectaculaire congrès des Caisses populaires Desjardins tenu les 5, 6, 7 et 8 octobre à l'hôtel Reine-Élisabeth, à Montréal, ce fut, les 9 et 10 octobre, au Château-Frontenac, à Québec, les importantes assises de La Confédération internationale du Crédit populaire.

Aux 114 délégués d'outre-mer (Allemagne, Belgique, Turquie, France, Hollande, Italie, Maroc) qui avaient pris une part active aux assemblées de Montréal, s'étaient joints une cinquantaine de représentants de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Les délibérations de ce congrès international étaient dirigées par monsieur Jacques Basyn, ancien ministre belge de la reconstruction dans le cabinet Van Acker en 1946-56, après la guerre, professeur de droit des assurances à l'université de Louvain, avocat réputé, président de La Caisse nationale de Crédit professionnel de Belgique, président de La Confédération internationale du Crédit populaire. L'assistaient à la tribune messieurs Robert Fourcy, directeur général de la Chambre syndicale des Banques populaires, secrétaire de La Confédération internationale du Crédit populaire, et Émile Girardin, président de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, président de L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, président de L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, administrateur de L'Assurance-Vie Desjardins, président de La Caisse populaire Notre-Dame-de-Grâce (Montréal), et de La Caisse populaire Desjardins de l'Expo '67.

Au cours de ces assises, on s'est arrêté sur les sujets suivants qui ont fait l'objet d'intéressantes communications et d'interventions éclairantes par des délégués européens et canadiens.

1. La concentration bancaire et la décentralisation *du crédit* ;

2. La collecte de l'épargne et les prêts immobiliers *individuels* ;

3. Les prêts personnels sur reconnaissance de dette.

Ont retenu principalement l'attention les exposés du docteur J. F. Posthuma, président du conseil d'administration de la Nederlandse Middenstandsbank, Amsterdam, de monsieur Jacques Plessis, chargé de mission à la Chambre syndicale des Banques populaires, de monsieur Gaston Valarche, président de la Banque industrielle et commerciale de la Région sud de Paris, à Montrouge, de monsieur Francesco Parrillo, président de L'Associazione nazionale Luigi-Luzzatti, à Rome, de monsieur Giuseppe Mure, directeur de L'Associazione nazionale Luigi-Luzzatti, à Rome, de monsieur Fernand Boulanger, administrateur de La Caisse nationale de Crédit professionnel, de Liège, du docteur Rudiger Philipowski, conseiller juridique, Deutscher Genossenschaftsverband, Bonn, de monsieur Abdeljalil, président du Crédit populaire du Maroc, de messieurs Émile Girardin, Paul-Émile Charron et André Morin, de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Nous avons noté que les banques européennes se heurtent à des problèmes assez épineux.

Pour les résoudre, il leur faut, tout en opérant une certaine *concentration bancaire* à des degrés divers, selon les pays dont les situations économiques et sociales diffèrent, assurer une saine *décentralisation* du crédit afin de mieux répondre aux besoins de financement des petites et moyennes entreprises qui sont l'objet principal des Banques populaires.

On a reconnu l'incontestable avantage d'une concentration appropriée susceptible de rendre plus fortes, plus efficaces les banques

populaires. Mais cette concentration est sujette parfois à quelques inconvénients. Par exemple, les grands organismes sont plus lents à agir et prennent parfois des décisions plus ou moins appropriées. Monsieur André Lasserand, directeur général de La Banque régionale d'Escompte et de Crédit à Toulouse, explique qu'une banque décentralisée peut prendre une décision plus rapide et le client de petite et de moyenne entreprise se trouve par ce fait servi plus facilement.

Il faudrait, convient-on, trouver une certaine forme ni trop grande ni trop petite de concentration. Une forme idéale, assurant une certaine autonomie des banques et qui ne peut se faire naturellement, avec le temps, et non par équation, conclut M. André Lasserand.

La question de carence de spécialistes a été aussi soulevée. Partout on manque d'hommes compétents.

Avec satisfaction, cependant, on a pu témoigner qu'il n'y a pas une seule des banques populaires à avoir failli, car les petits crédits ne se perdent jamais, ce sont les grands crédits qui créent souvent des problèmes.

Ensuite, on a voté à l'unanimité l'agrément officiel du Maroc comme membre de la Confédération. Les Banques populaires de ce pays, après six ans d'existence, sont au nombre de neuf.

Le président de la délégation marocaine, monsieur Abdeljalil, après les compliments de monsieur Jacques Basyn, manifesta sa joie et remercia ses collègues en termes choisis, tout en soulignant l'aide précieuse apportée par la France dans l'organisation de leurs institutions. Monsieur Abdeljalil donna aussi un court aperçu sur l'histoire et la vie des Banques populaires en son pays.

Voici les conclusions de ce congrès international qui, après lecture faite



Des membres des délégations d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du Canada au congrès des Caisses populaires Desjardins. Assis, de gauche à droite : MM. Abdeljalil (Maroc), Sitki Ozen (Turquie), Yves Malécot (France), Jacques Basyn (Belgique), Émile Girardin (Canada), Robert Fourcy (France) et Paul-Émile Charron (Canada).

par le secrétaire général, monsieur Robert Fourcy, ont été votées à l'unanimité.

« L'Assemblée générale :

« 1. confirme que la mission que les Banques populaires ont à remplir leur impose, quelles que soient leurs dimensions, de demeurer constamment fidèles aux principes suivant lesquels elles sont chargées de venir en aide à leurs clients et plus particulièrement aux petites et aux moyennes entreprises et de leur apporter des services au plus juste prix en se fondant sur la connaissance et l'appréciation de l'homme ;

« 2. recommande aux Banques populaires de rechercher, à la lumière

des expériences acquises et suivant les exigences de l'économie et la contexture du territoire de leur pays respectif, les formes les mieux appropriées à la réalisation de leur objet ;

« 3. recommande aux institutions fondées sur des structures décentralisées de mettre en place ou de renforcer les services communs mis à la disposition des banques locales ou régionales par leurs organismes centraux afin de tendre vers une réduction des frais généraux, une plus complète utilisation des disponibilités excédentaires, une meilleure formation du personnel, une plus grande sécurité financière et plus

généralement de permettre aux établissements locaux ou régionaux d'ajouter aux avantages de la décentralisation ceux que peuvent présenter les organismes structurellement concentrés. »

Ce congrès eut aussi son banquet au Manoir Saint-Castin, dans le cadre enchanteur du Lac-Beauport. Là, les congressistes et leurs épouses purent entamer des contacts encore plus humains et fraternisèrent dans la joie et la gaieté.

Encore un beau congrès dont les résultats seront des plus fructueux pour le peuple de ces pays de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique qui y participèrent. ◀

NOTRE PLUS BELLE RÉUSSITE COLLECTIVE

CLAUDE RYAN

OPINION DES AUTRES — *Sous cette rubrique, nous publions deux éditoriaux, l'un du quotidien Le Devoir et l'autre de la revue Ensemble, sur le dixième congrès des Caisses populaires.*

Ces importantes assises, tenues à Montréal, ont suscité de nombreux commentaires et réflexions dans la presse. Dans l'impossibilité de les reproduire tous, nous présentons ces articles qui nous semblent assez pertinents, ce qui ne veut pas dire que nous partageons toutes les idées qui y sont émises. Mais il est bon, croyons-nous, que nos lecteurs soient au courant de toutes les opinions, car, comme nous le disons à la fin de notre compte-rendu du congrès, « du choc des idées jaillit la lumière ».

Les débats ne sont d'ailleurs pas clos et nous sommes toujours disposés à signaler toutes les idées constructives dans le sens de ce thème : Les Caisses populaires et notre évolution économique.

De toutes les réalisations canadiennes-françaises dans le secteur économique, aucune n'est plus saine, plus démocratique, plus équilibrée, plus imposante et plus porteuse d'avenir que celle des Caisses populaires et du mouvement Desjardins.

Parties de rien, soumises pendant près d'un demi-siècle à une lente et laborieuse progression, les Caisses populaires ont connu, depuis quinze ans, une phénoménale expansion.

Sans perdre leur caractère local et démocratique (c'est là leur principale, leur plus durable richesse), elles se sont développées à la mesure du territoire québécois. Elles ont, de plus, entrepris ces dernières années un effort de regroupement qui en fait mieux voir la force actuelle et les promesses d'avenir.

On s'interrogeait naguère sur la compétence, la stabilité, l'efficacité des Caisses populaires. Il n'y a plus guère que les ignorants ou les jaloux pour soulever désormais de telles questions. Les faillites sont des souvenirs lointains. La croissance, le succès, l'efficacité sont désormais les marques par excellence du mouvement. Ce sont, en conséquence, d'autres questions qui doivent dorénavant retenir l'attention des responsables du mouvement.

Le congrès de l'an dernier examinait, à juste titre, la place et le rôle de la Caisse populaire dans la communauté. Celui de cette année, qui vient de s'ouvrir au Reine-Élizabeth, va encore plus loin. Il entend examiner la contribution des Caisses à l'essor économique du milieu.

Que les Caisses aient fortement contribué, dans le passé, à la vie économique du milieu québécois, c'est une évidence qui se passe de démonstration. Mais cette contribution s'est surtout faite, jusqu'à maintenant, par le truchement du service au sociétaire. En recueillant les épargnes de ses membres, en investissant ensuite ces sommes dans des institutions vouées au service de la communauté, la Caisse accomplissait déjà un travail économique de première importance. En prêtant des fonds considérables à des citoyens aux prises avec des problèmes économiques et à nos institutions les plus essentielles (hôpitaux, commissions scolaires, municipalités, gouvernements, communautés religieuses), elle rendait un service signalé à tout le milieu québécois.

Il est clair, toutefois, que les méthodes traditionnelles de prêt et de placement des Caisses ne sauraient, seules, suffire aux besoins du Québec en 1967.

Un mouvement qui groupe plus d'un milliard et demi de capitaux, qui enregistre chaque année des surplus d'opération de l'ordre de \$12 à \$15 millions, qui groupe dans ses cadres peut-être la moitié de la population adulte du Québec, ne peut plus se contenter de ne penser qu'à sa seule prospérité, au seul bien-être matériel de ses sociétaires et au confort de ses administrateurs et collaborateurs. Il doit également se soucier du progrès de la communauté tout court, surtout, cela va de soi, de son progrès économique.

Or, que constate-t-on quand on examine l'état de l'économie du Québec ? À la base, au niveau local, les Canadiens français sont d'honnêtes travailleurs, de bons ouvriers, d'excellents marchands, professionnels ou hommes d'affaires. Au sommet, c'est-à-dire dans les grands ensembles financiers d'où émanent les décisions économiques capitales, ils sont tragiquement absents ou réduits à un rôle inférieur.

Dans le sillage de la S. G. F., grâce aussi à certaines initiatives de leur cru comme la création de sociétés d'assurance, l'acquisition de La Sauvegarde et la mise sur pied de La Société de fiducie du Québec et d'un Fonds collectif, le mouvement Desjardins a commencé, ces dernières années, à se tailler une place dans le domaine plus large de la finance et de l'industrie. Les \$5 millions investis dans la S. G. F., les institutions mises sur pied dans les domaines de l'assurance et de la fiducie, ne sont cependant que des débuts, que des germes, si on les compare à l'ampleur des besoins économiques du Québec.

Les Caisses devront toujours certes se préoccuper au premier chef de ce qui fut et demeure leur premier objectif, c'est-à-dire la gestion prudente des épargnes des petites gens et l'aide directe à leurs sociétaires.

Mais le temps est aussi venu, pour elles, d'élargir considérablement leurs horizons.

Dans le domaine du prêt hypothécaire, par exemple, les Caisses se sont jusqu'à maintenant limitées au prêt sûr de première hypothèque. Comment pourraient-elles se contenter de laisser indéfiniment aux spéculateurs privés tout le domaine de l'appropriation de terrains et des prêts de deuxième hypothèque ? Une action plus concertée entre les Caisses et les coopératives d'habitation pourrait permettre de réaliser dans ce secteur des choses très intéressantes.

Dans le domaine du prêt personnel, les Caisses ont accompli des progrès considérables au cours des dernières années. Elles n'occupent toutefois encore qu'une place minoritaire dans ce domaine. Et trop nombreux sont les cas de sociétaires des Caisses qui continuent à s'adresser à des entreprises usuraires plutôt qu'à leur Caisse locale pour la solution de leurs problèmes financiers. Ne faudrait-il pas songer, dans ce secteur, à des services nouveaux et encore plus dynamiques ?

Il y a de même le secteur très important de la consommation, dans lequel on attendait, ces mois derniers, une intervention décisive du mouvement Desjardins, laquelle n'est pas venue. Les dirigeants du mouvement auraient-ils été, à cet égard, trop timides, trop conservateurs ?

La loi actuelle ne permet pas aux Caisses d'investir des capitaux dans autre chose que dans des institutions à caractère public ou coopératif. Cette disposition n'est-elle pas trop limitative ? N'interdit-elle pas arbitrairement de nombreuses initiatives des Caisses dans des secteurs qui sont présentement sous le champ de la seule initiative privée mais qui n'ont aucune raison d'appartenir en exclusivité à celle-ci ? Est-il interdit, par exemple, de rêver qu'un jour, les Caisses populaires

détiendront des intérêts importants dans des entreprises de presse ou de diffusion ?

En matière de développement industriel, il serait vain de rêver d'une action éparpillée à l'échelon local ou régional. La voie de la S.G.F. est excellente, et il y aurait sans doute lieu d'y investir avant longtemps des sommes plus substantielles. Mais pourquoi faudrait-il que l'activité des Caisses dans le secteur industriel fût limité à ce seul canal de la S.G.F. ? Le mouvement Desjardins ne devrait-il pas songer à se doter, pour ce secteur, d'un organisme qui lui serait propre et qui lui permettrait de compléter, voire de concurrencer au besoin l'action de la S.G.F. et des autres organes de gestion ?

■

L'avenir des Caisses populaires se présente sous une double dimension, verticale et horizontale. Le mouvement doit continuer de se développer de bas en haut, c'est-à-dire autour d'une structure principale qui va du simple membre à la haute direction et qui assure, à chaque échelon, l'exécution responsable par les intéressés eux-mêmes (dirigeants locaux, régionaux, etc.) de tâches qu'ils peuvent eux-mêmes accomplir mieux que quiconque. Tout cela demande certes à être renforcé sans cesse par des méthodes vigoureuses de formation et des renouvellements courageux dans le personnel dirigeant. L'essentiel est quand même acquis : il s'agit de le conserver en le développant.

L'autre dimension est plus difficilement perceptible mais non moins vitale. Il faut assurer le rayonnement efficace des épargnes des Caisses dans les secteurs les plus divers de la vie québécoise. Il faut rendre possible, dans le cas de ces capitaux, l'effet de multiplication, de diffusion créatrice, qui est caractéristique des démarches financières

modernes. Cela postule la mise sur pied d'un réseau d'institutions, de participations, d'associations, dont les formes pourront varier à l'infini mais dont on soupçonne déjà, par les quelques exemples qu'on a sous les yeux, l'ampleur et la puissance possible.

La direction des Caisses s'est plutôt structurée, jusqu'à maintenant, en fonction de la première dimension ; des résultats remarquables ont été atteints à ce point de vue. À l'heure où les grandes figures de la deuxième étape de l'histoire des Caisses sont à la veille de céder leur place à d'autres, il apparaît urgent et impérieux de repenser la direction du mouvement en fonction de la deuxième dimension autant que de la première. Cela est vrai à l'échelle de la Fédération. Ce l'est aussi à l'échelle des Unions régionales et des Caisses locales. Aux sages administrateurs, qui seront toujours requis, il faudra ajouter de plus en plus des hommes d'imagination et d'audace, et ce à tous les échelons. Telle est la condition d'une insertion dynamique des Caisses populaires dans l'économie québécoise de demain.

Les Caisses populaires sont notre plus belle réussite collective. Elles sont l'un de nos seuls espoirs d'authentique démocratie économique pour demain. Parler des Caisses populaires, ce n'est pas parler d'une réalité qui nous serait extérieure. C'est parler d'une institution qui nous est intérieure. C'est soulever tout le problème de notre présent et de notre avenir comme peuple. ◀

RÉFLEXIONS SUR UN CONGRÈS

GILBERT CHARRON

(...) Ce congrès revêt une importance capitale si on situe le Québec dans la conjoncture politique et économique actuelle. De plus, ce congrès souligne d'une façon éloquente les succès qui nous attendent dans la mesure où nous nous occupons de notre affaire.

Première réflexion

Ce qui frappe de prime abord, c'est le gigantisme de ce secteur coopératif. La seule présence de plus de 3,500 délégués indique bien qu'il ne s'agit pas d'une petite affaire. Le coopérateur ne peut pas réprimer un mouvement de légitime fierté devant une organisation d'une telle envergure qui peut se vanter, et avec raison, d'avoir atteint des succès que même l'esprit prophétique d'un Alphonse Desjardins ne pouvait soupçonner.

Deuxième réflexion

Le congrès a abordé des problèmes fondamentaux et a invité les délégués à chercher le chemin qui doit être le leur dans l'évolution économique du Québec. On a abordé des questions aussi cruciales que la rénovation urbaine, l'aide économique pour le développement des autres secteurs coopératifs, le financement des services publics, la mise en œuvre d'un service central de gestion de portefeuille de placements, la formation universitaire des conseillers en économie familiale, etc., etc. Il est évident que la réflexion de milliers de délégués, groupés en des commissions forcément trop nombreuses, peut difficilement permettre d'arriver à un consensus. On pouvait cependant prendre le pouls du mouvement et c'est ce qu'on a fait. L'unanimité est impossible mais je crois que les vœux formulés représentent la piste que veut suivre la grande majorité des délégués et soulignent la préoccupation sociale qui anime la plupart des délégués.

Troisième réflexion

Il me fut impossible d'évaluer les travaux de toutes les commissions. Mes réflexions se limitent donc à celle que j'ai vue à l'œuvre. Il m'a semblé que, dans une large mesure, on ne discutait pas suffisamment au niveau des principes et qu'on se perdait dans une foule de considérations secondaires sur des modalités plus ou moins hypothétiques. De plus, je crois qu'on a eu de la difficulté à se placer dans les perspectives plus larges et plus globales ouvertes par les conférenciers. Surtout, je n'ai pas senti que la conférence de monsieur Paul-Émile Charron sur les préoccupations sociales de la coopération avait trouvé la résonance que j'aurais souhaitée dans les discussions. De plus, je sentis une certaine méfiance des coopératives locales vis-à-vis leur fédération. Ce dernier aspect me laisse croire que tous n'ont pas encore saisi que la fédération est l'instrument des coopératives locales, instrument dont le mécanisme démocratique permet un contrôle absolu. Pourquoi alors en avoir peur ?

Pour ma part je ne pense pas qu'on soit allé assez loin dans l'étude du rôle qu'on pourrait jouer dans la rénovation urbaine et le financement des autres secteurs coopératifs. Telle est l'impression que m'a laissée la commission que j'ai vue discuter. Je ne crois pas, cependant, que ce soit le fait de toutes les commissions

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des photos-souvenirs du 10^e congrès, peuvent s'adresser au Service d'éducation de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, Avenue des Commandeurs, Lévis.

Prix: \$1.25 par photo (moins de 20);
\$1.00 (20 photos et plus).

puisque la synthèse faite par monsieur Bonnier rapporte des choses fort intéressantes sur ces deux sujets. Je me demande cependant pourquoi on n'a pas formulé un vœu spécifique sur la rénovation urbaine et sur l'ensemble de l'économie coopérative. Les implications sociales de ces deux questions me semblent tellement évidentes !

Quatrième réflexion

L'information émanant du congrès fut bien présentée et les résultats obtenus dans la presse écrite et parlée témoignent de l'efficacité du comité d'information composé de messieurs Ernest Chénier, Édouard Tardieu et Roger de Bellefeuille. On comprend de plus en plus dans le mouvement coopératif l'importance d'informer le grand public de nos succès et de nos préoccupations.

Cinquième réflexion

Les organisateurs du congrès ont fait un choix judicieux des conférenciers. Tous les exposés préparatoires aux travaux en commissions furent solidement charpentés sur des données scientifiques qui permettaient de poser en des termes réalistes les défis de l'avenir. Pour la plupart, les conférenciers sont des dirigeants du mouvement coopératif et prouvent que le mouvement a su se doter de ressources intellectuelles d'une valeur incontestable. Des occasions tels les congrès permettent à ces ressources de se faire valoir et de montrer que, non seulement nous avons les moyens économiques pour implanter une économie coopérative au Québec, mais que nous possédons aussi les cerveaux pour concevoir les meilleures façons de procéder à cet aménagement.

Sixième réflexion

La présentation du thème du congrès par le président, monsieur Marcel Hogue, indique un lien certain

entre les congrès. Je crois toutefois que la période qui sépare les congrès pourrait être utilisée pour établir un réseau de communication à tous les échelons du mouvement des Caisses populaires. Je crois qu'on pourrait informer systématiquement les congressistes sur le sort qui est fait à leurs vœux et leur donner les raisons pour lesquelles on a donné suite ou pas donné suite à telle ou telle recommandation. Un tel dialogue, raffermi par les congrès régionaux, serait de nature à favoriser une démocratie de participation qui, si on n'y prend garde, s'avèrera de plus en plus difficile au fur et à mesure que les Caisses continuent leur croissance phénoménale. Je ne sais trop comment on pourrait mettre en œuvre ce «cheminement critique», mais je crois qu'on pourrait étudier cet important aspect... si ce n'est pas déjà fait.

Septième réflexion

Je dois féliciter les congressistes pour leur participation en très grand nombre aux divers travaux du congrès. Leur assiduité montre bien que, pour eux un congrès n'est pas seulement un événement social, mais aussi et surtout une occasion de travailler au bien de tout le mouvement. Je dois aussi féliciter monsieur Marcel Hogue et toute son équipe pour un travail d'organisation bien fait. Ceux qui ont le moins d'expérience dans l'organisation savent que ce n'est pas une mince affaire que de monter un congrès d'une telle envergure.

Huitième réflexion

Ce congrès, je crois, marque un tournant dans l'histoire des Caisses populaires. Nous avons conscience de la force économique que nous possédons collectivement. Certes, nous voulons garder à la Caisse locale les sommes nécessaires pour rendre les services aux sociétaires qui, en définitive, doivent être les premiers ser-

vis. Ce n'est que normal. Cependant, lorsqu'on pense que le portefeuille des obligations atteint la somme de \$427 millions, il y a lieu de nous demander si ces sommes servent les objectifs sociaux que nous poursuivons et s'il n'y a pas lieu d'établir d'autres priorités. C'est en somme, la question que ce congrès a permis d'aborder. C'est, en définitive, dans l'utilisation concrète de ces capitaux que nous pourrions mesurer la véritable préoccupation sociale du mouvement des

Caisses populaires et son engagement vis-à-vis l'aménagement d'une économie coopérative la plus complète possible pour le bien de ses deux millions de sociétaires. Tout permet de croire que les Caisses intensifieront leur apport à l'économie québécoise et organiseront leurs activités pour promouvoir les valeurs sociales implicites dans leur option coopérative. Cela, les congressistes le comprennent de plus en plus. Les vœux formulés à la fin du congrès en attestent. <

Pour combattre le sous-développement

LE TIERS MONDE

PROPOSE AUX PAYS « NANTIS » UN AMBITIEUX PROGRAMME

La charte d'Alger, dénominateur commun des besoins économiques et commerciaux du tiers monde, propose aux pays nantis d'adopter à la conférence de la Nouvelle-Delhi un programme précis pour accélérer le développement économique et social des pays en voie de développement. Ce programme se résume en quatre grands chapitres.

1. *Les produits de base.* Les problèmes relatifs à ces produits doivent être résolus au moyen d'ententes internationales négociées produit par produit. Les institutions financières internationales et les pays développés doivent participer au préfinancement des stocks régulateurs. Les pays développés devraient supprimer toutes les restrictions et impositions sur les produits primaires en provenance des pays en voie de développement.

2. *Articles manufacturés et semi-manufacturés.* Un accord devrait être signé à la Nouvelle-Delhi sur un système général de préférences tarifaires non discriminatoire et non réciproque et prévoyant l'accès sans restriction et en franchise de tous les articles manufacturés et produits semi-finis au marché de tous les pays développés.

3. *Financement et développement.* Les pays développés doivent consacrer d'ici 1970 un pour cent de leur produit national brut au développement du tiers monde. La B. I. R. D. devrait être transformée en banque de développement à l'usage exclusif des pays en voie de développement. La deuxième conférence mondiale doit prendre des mesures concernant les taux de fret.

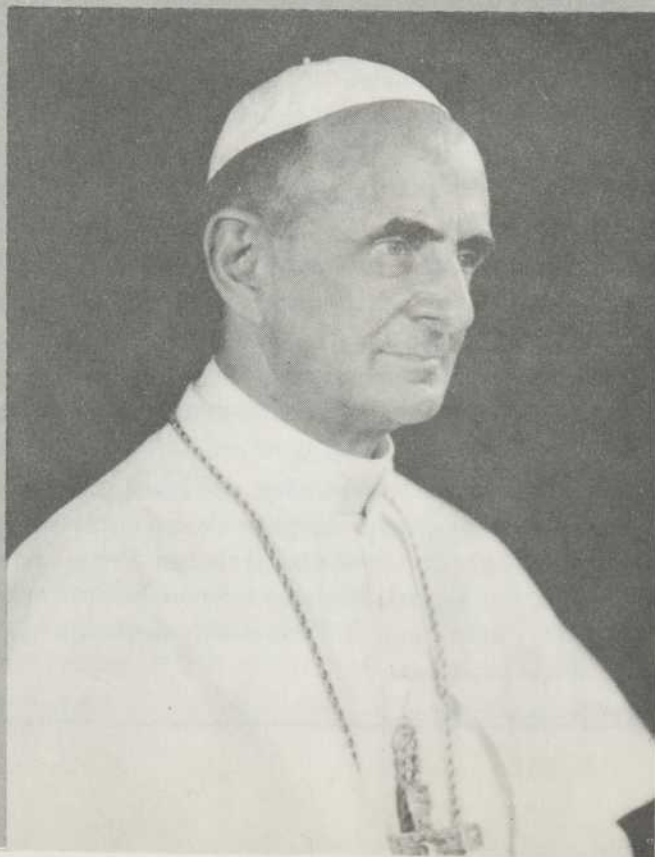
4. *Problèmes généraux.* Les pays socialistes doivent prévoir dans leurs plans un accroissement des importations en provenance des pays en voie de développement. Les groupes économiques régionaux devraient s'abstenir d'exercer une discrimination à l'égard des pays en voie de développement. Il faudrait accroître la part consacrée à l'aide alimentaire dans les programmes internationaux d'assistance. <

LE DÉVELOPPEMENT

nouveau nom de la paix



Photos gracieusement fournies
par L'Œuvre pontificale de la Propagation
de la Foi



Qu service de l'homme. Il ne suffit pas de promouvoir la technique pour que la terre soit plus humaine à habiter. Les erreurs de ceux qui les ont devancés doivent avertir ceux qui sont sur la voie du développement des périls à éviter en ce domaine. La technocratie de demain peut engendrer des maux non moins redoutables que le libéralisme d'hier. Économie et technique n'ont de sens que par l'homme qu'elles doivent servir. Et l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences. — 34

Démographie. Il est vrai que trop fréquemment une croissance démographique accélérée ajoute ses difficultés aux problèmes du développement : le volume de la population s'accroît plus rapidement que les ressources disponibles et l'on se trouve apparemment enfermé dans une impasse. La tentation dès lors est grande de freiner l'accroissement démographique par des mesures radicales. Il est certain que les pouvoirs publics, dans les limites de leur compétence, peuvent intervenir, en développant une information appropriée et en prenant les mesures adaptées, pourvu qu'elles soient conformes aux exigences de la loi morale et respectueuses de la juste liberté du couple. Sans droit inaliénable au mariage et à la procréation, il n'est plus de dignité humaine. C'est finalement aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde, et devant la communauté à laquelle ils appartiennent, suivant les exigences de leur conscience instruite par la loi de Dieu, authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en Lui. — 37

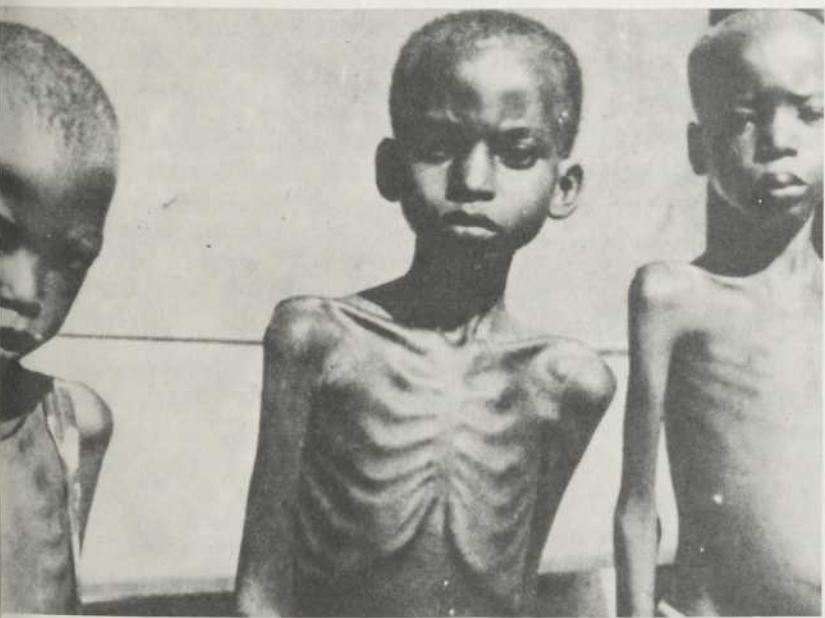
Promotion culturelle. Par-delà les organisations professionnelles, sont aussi à l'œuvre les institutions culturelles. Leur rôle n'est pas moindre pour la réussite du développement. « L'avenir du monde serait en péril, affirme gravement le Concile, si notre époque ne savait pas se donner des sages. » Et il ajoute : « de nombreux pays pauvres en biens matériels, mais riches en sagesse, pourront puissamment aider les autres sur ce point ». Riche ou pauvre, chaque pays possède une civilisation reçue des ancêtres : institutions exigées pour la vie ter-

L'encyclique de Sa Sainteté Paul VI sur le développement des peuples (Populorum progressio), du 26 mars 1967, n'a pas fini de retenir l'attention des penseurs, des hommes politiques, des économistes, des sociologues, des hommes d'action. Tandis que nos lecteurs se penchent sur les problèmes de notre évolution économique, nous croyons profitable d'offrir à leur méditation de larges extraits de ce document historique, véritable cri d'alarme en vue d'une paix universelle par un juste équilibre des richesses que se partagent les peuples.

restre et manifestations supérieures — artistiques, intellectuelles et religieuses — de la vie de l'esprit. Lorsque celles-ci possèdent de vraies valeurs humaines, il y aurait grave erreur à les sacrifier à celles-là. Un peuple qui y consentirait perdrait par là le meilleur de lui-même, il sacrifierait, pour vivre, ses raisons de vivre (...) — 40

Solidarité des hommes. Le développement intégral de l'homme ne peut aller sans le développement solidaire de l'humanité. Nous le disions à Bombay : « l'homme doit rencontrer l'homme, les nations doivent se rencontrer comme des frères et sœurs, comme les enfants de Dieu. Dans cette compréhension et cette amitié mutuelles, dans cette communion sacrée nous devons également commencer à œuvrer ensemble pour édifier l'avenir commun de l'humanité ». Aussi suggérons-Nous la recherche de moyens concrets et pratiques d'organisation et de coopération, pour mettre en commun les ressources disponibles et réaliser ainsi une véritable communion entre toutes les nations — 43

Fraternité des peuples. Ce devoir concerne en premier lieu les plus favorisés. Leurs obligations s'enracinent dans la fraternité humaine et surnaturelle et se présentent sous un triple aspect : devoir



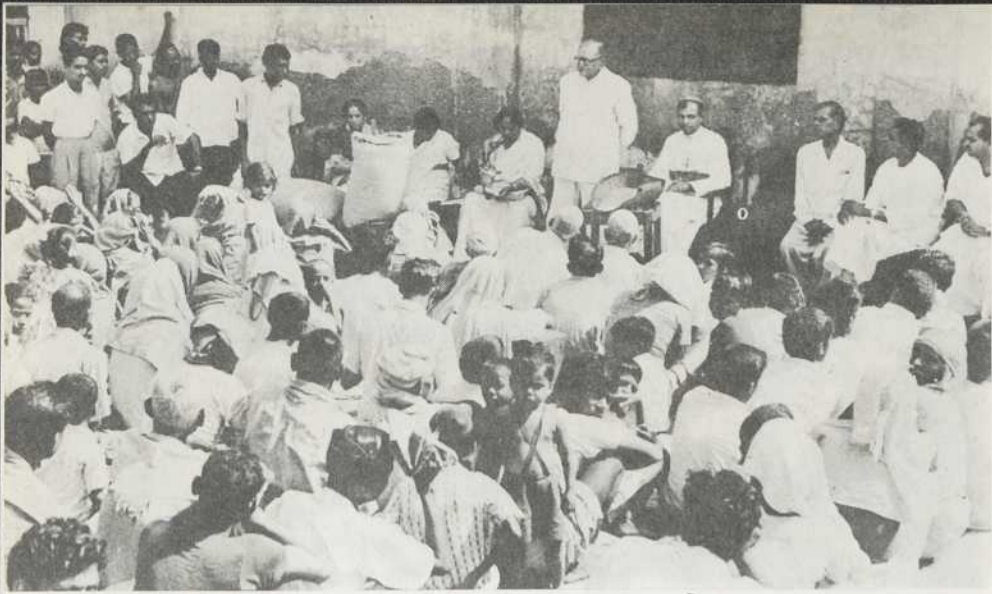
Innombrables les enfants sous-alimentés, au point que bon nombre d'entre eux meurent en bas âge. *Ces petits corps squelettiques d'enfants congolais ne nous le prouvent que trop ! Nous, les nantis, avons un devoir impérieux, insiste le Pape, non seulement de vaincre leur faim, mais de construire un monde où tout homme (...) puisse vivre une vie pleinement humaine.*

de solidarité, l'aide que les nations riches doivent apporter aux pays en voie de développement ; devoir de justice sociale, le redressement des relations commerciales défectueuses entre peuples forts et peuples faibles ; devoir de charité universelle, la promotion d'un monde plus humain pour tous, où tous auront à donner et à recevoir sans que le progrès des uns soit un obstacle au développement des autres. La question est grave, car l'avenir de la civilisation mondiale en dépend. — 44

Lutte contre la faim. (...) Aujourd'hui, personne ne peut plus l'ignorer, sur des continents entiers, innombrables sont les hommes et les femmes torturés par la faim, innombrables les enfants sous-alimentés, au point que bon nombre d'entre-eux meurent en bas-âge, que la croissance physique et le développement mental de beaucoup d'autres en sont compromis, que des régions entières sont de ce fait condamnées au plus morne découragement. — 45

Aujourd'hui. Des appels angoissés ont déjà retenti. Celui de Jean XXIII a été chaleureusement accueilli. Nous l'avons Nous-même réitéré en notre message de Noël 1963, et de nouveau en faveur de l'Inde en 1966. La campagne contre la faim engagée par l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) et encouragée par le Saint-Siège a été généreusement suivie. Notre *Caritas internationalis* est partout à l'œuvre et de nombreux catholiques, sous l'impulsion de nos frères dans l'épiscopat, donnent et se dépensent eux-mêmes sans compter pour aider ceux qui sont dans le besoin, élargissant progressivement le cercle de leur prochain. — 46

Demain. Mais cela, pas plus que les investissements privés et publics réalisés, les dons et les prêts consentis, ne saurait suffire. Il ne s'agit pas seulement de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche. Cela de-



Le Pape joint le geste à la parole. *À l'occasion de sa visite à Bombay, lors du Congrès eucharistique international, S. S. Paul VI a offert à la population nécessiteuse de l'Inde 20,000 sacs de blé. Avant de procéder à la distribution de 2,000 de ces sacs dans le faubourg « Ambewadi », de Bombay, monsieur T. H. Katané, président du Bharat Savak Samaj (Service d'assistance indien), adresse la parole à l'assistance. À sa gauche, Son Exc. M^{or} Jones, l'un des deux évêques auxiliaires de Bombay.*

mande à ce dernier beaucoup de générosité, de nombreux sacrifices, et un effort sans relâche. À chacun d'examiner sa conscience, qui a une voix nouvelle pour notre époque. Est-il prêt à soutenir de ses deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres? À payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics intensifient leur effort pour le développement? À acheter plus cher les produits importés pour rémunérer plus justement le producteur? À s'expatrier lui-même, au besoin, s'il est jeune, pour aider cette croissance des jeunes nations? — 47

Devoir de solidarité. Le devoir de solidarité des personnes est aussi celui des peuples : *les nations développées ont le très pressant devoir d'aider les nations en voie de développement.* Il faut mettre en œuvre cet enseignement conciliaire. S'il est normal qu'une population soit la première bénéficiaire des dons que lui a faits la Providence comme des fruits de son travail, aucun peuple ne peut, pour autant, prétendre réserver ses richesses à son seul usage. Chaque peuple doit produire plus et mieux, à la fois pour donner à tous ses ressortissants un niveau de vie vraiment humain et aussi pour contribuer au développement solidaire de l'humanité. Devant l'indigence croissante des pays sous-développés, on doit considérer comme normal qu'un pays évolué consacre une partie de sa production à satisfaire leurs besoins ; normal aussi qu'il forme des éducateurs, des ingénieurs, des techniciens, des savants qui mettront science et compétence à leur service. — 48

Superflu. Il faut aussi le redire : le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres. La règle qui valait autrefois en faveur des plus proches doit s'appliquer aujourd'hui à la totalité des nécessiteux du monde. Les riches en seront d'ailleurs les premiers bénéficiaires. Sinon, leur avarice prolongée ne pourrait que susciter le jugement de Dieu et la

colère des pauvres, aux imprévisibles conséquences. Repliées dans leur égoïsme, les civilisations actuellement florissantes porteraient atteinte à leurs valeurs les plus hautes, en sacrifiant la volonté d'être plus au désir d'avoir davantage. Et la parabole s'appliquerait à celle de l'homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté, et qui ne savait où entreposer sa récolte : *Dieu lui dit : insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme.* — 49

Programmes. Ces efforts, pour atteindre leur pleine efficacité, ne sauraient demeurer dispersés et isolés, moins encore opposés pour des raisons de prestige ou de puissance : la situation exige des programmes concertés. Un programme est en effet plus et mieux qu'une aide occasionnelle laissée à la bonne volonté d'un chacun. Il suppose, Nous l'avons dit plus haut, études approfondies, fixation des buts, détermination des moyens, regroupement des efforts, pour répondre aux besoins présents et aux exigences prévisibles. Bien plus, il dépasse les perspectives de la croissance économique et du progrès social : il donne sens et valeur à l'œuvre à réaliser. En aménageant le monde, il valorise l'homme. — 50

Fonds mondial. Il faudrait encore aller plus loin. Nous demandons à Bombay la constitution d'un grand Fonds mondial, alimenté par une partie des dépenses militaires, pour venir en aide aux plus déshérités. Ce qui vaut pour la lutte immédiate contre la misère vaut aussi à l'échelle du développement. Seule une collaboration mondiale, dont un fonds commun serait à la fois le symbole et l'instrument, permettrait de surmonter les rivalités stériles et de susciter un dialogue fécond et pacifique entre tous les peuples. — 51 (À suivre.) <

Cette maison coopérative en Inde, indique un exemple de ce que l'on pourrait entreprendre pour répondre à l'appel du Pape qui réclame mieux qu'une aide occasionnelle, mais des programmes concertés.



CROISSANCE DES « CREDIT UNIONS » AUX ÉTATS-UNIS

D'après le *Manuel 1967 des Unions de crédit international*, publié par la C. U. N. A. internationale pour la troisième année consécutive, les *Credit Unions* des États-Unis ont grossi leurs rangs d'un autre million de membres.

Avec un million et quart de nouveaux membres en 1966, le total de la participation des Américains au *Credit Unions* de leur pays a atteint le sommet sans précédent de

18,000,000 de personnes soit 6.6% de la population totale du pays.

La fondation de 1,059 nouvelles *Credit Unions* en 1966 a été la cause de l'accroissement de cette participation.

Depuis 1959, année où furent créées 1,133 *Credit Unions*, jamais une si grande activité n'avait été déployée en vue de l'organisation de nouvelles Unions.

Le chiffre de 1,059 de l'an dernier représente le double de la hausse enregistrée en 1965, malgré les fusions et les liquidations qui ont réduit l'augmentation réelle aux États-Unis à 677 en 1966.

Avec les nouvelles fondations, le nombre des *Credit Unions* s'est élevé à 22,796 chez nos voisins.

maintenir au niveau de l'accroissement des prêts. Elles ont augmenté de \$889,500,000 comparativement à \$1,200,000,000 en 1965, ce qui portait leur total à \$10,100,000,000 soit 3.1% de toutes les épargnes détenues par les diverses institutions financières.

Plusieurs *Credit Unions* seront toujours petites, parce qu'elles servent des agglomérations à faible population; mais, en général, l'importance individuelle des *Credit Unions* dont l'actif est inférieur à \$100,000 a progressivement diminué de 62%, en 1960, à 42%, en 1966.

Par contre, le pourcentage des *Credit Unions* possédant un actif d'un million de dollars et plus a monté de 4.5 à 11.9% durant la même période. ◀

DE QUOI MEURT-ON DANS LE MONDE ?

Une enquête menée par l'Organisation mondiale de la Santé répond à cette question.

L'O.M.S. a étudié les 10 causes principales de décès dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement. Dans les pays fortement industrialisés, en Amérique du Nord et en Europe, près de 70% de tous les décès sont causés par les maladies de cœur et de vaisseaux sanguins, par le cancer et par les accidents. De l'enfance à l'âge mûr, c'est-à-dire de 1 an à 45 ans, la mort naturelle est rare, et elle est remplacée par les accidents surtout les accidents d'automobiles. La tuberculose a perdu sa place prépondérante parmi les 10 grandes causes de décès. En revanche, le suicide figure de plus en plus dans cette liste.

Selon l'âge, les chiffres illustrent bien pour les pays prospères la victoire remportée sur la maladie. De 1 à 4 ans : 32% des décès d'enfants sont dus à des accidents, et ça augmente. De 5 à 14 ans : accidents encore en tête — 43%, puis cancer (15%). De 15 à 44 ans : encore les accidents — 27% — de tous les décès, puis cancer (19%) et maladies de cœur et suicide. De 45 à 65 ans : cancer et maladies de cœur (30% chacun). Depuis 65 ans : maladies de cœur en tête (35%), cancer et apoplexie : 16% chacun. ◀

Les prêts des Unions

Les prêts non remboursés des *Credit Unions* se sont accrus d'un peu plus d'un milliard de dollars l'année dernière pour atteindre le total de \$9,100,000,000. La part des *Credit Unions* dans le marché du crédit à tempérament a progressé légèrement, passant de 11% en 1965, à 11.4% à la fin de 1966.

Selon le bulletin de la *Federal Reserve*, les *Credit Unions* ont été le seul groupe prêteur à accroître leur pénétration dans tous les types majeurs de crédit à tempérament.

L'actif total

Toujours en 1966, l'actif des *Credit Unions* affichait une augmentation d'un milliard de dollars, pour la troisième année consécutive, ce qui portait le total de cet actif à \$11,500,000,000. Les paiements de dividendes ont aussi augmenté de nouveau. Presque la moitié des *Credit Unions* ont payé 5% ou davantage, et les deux tiers ont payé un dividende de 4½% ou plus, d'après les chiffres du Manuel de 1967 de la C. U. N. A.

Les épargnes, toutefois, pour deux années de suite, n'ont pas réussi à se

LE RAPPORT CARTER ET LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

L'Union des coopératives du Canada a demandé récemment au ministre fédéral des Finances de ne pas mettre en œuvre certaines des recommandations de la Commission Carter sur la fiscalité. Celle-ci avait recommandé, entre autres, que les coopératives soient tenues de verser en argent au moins la moitié de leurs profits à leurs membres. De l'avis des dirigeants du mouvement coopératif, il s'agirait là d'une intervention abusive de l'État dans le processus démocratique de ces entreprises. L'organisme s'est également élevé contre l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des « dividendes » des coopératives de consommation; ces « dividendes » devraient être assimilés aux rabais que les consommateurs obtiennent dans les autres établissements commerciaux, plutôt qu'à leur revenu. ◀

(*Le Devoir*, jeudi, 2 novembre 1967.)

« L'ENTREPRISE N'EST PAS SIMPLEMENT UNE
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À CONDUIRE AVEC HON-
NÊTÉTÉ ET COMPÉTENCE. IL FAUT TOUJOURS
SE SOUVENIR QU'ELLE EST *AVANT TOUT UNE*
ŒUVRE DIRIGÉE PAR DES HOMMES, AVEC DES
HOMMES, AU SERVICE DES HOMMES.

« PAS PLUS QU'AUCUNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,
L'ENTREPRISE NE SAURAIT ÊTRE UNE FIN EN SOI.
ELLE EST UN MOYEN POUR LE PROGRÈS TOTAL
DE L'HOMME. ET CELA SUPPOSE CHEZ SES DI-
RIGEANTS UN SOUCI CONSTANT DU CARACTÈRE
HUMAIN DE LEUR TÂCHE. »

S. S. PAUL VI.

(Allocution de novembre 1966 à des industriels por-
tugais.)

